

CIF– Cours d’anthropologie chrétienne
©Manon des Closières, 2018-2019

<p>IIè PARTIE –UNE HISTOIRE TOURMENTEE DE CONSTRUCTION DU SUJET CHRETIEN</p>

<p>CHAP 5- LE PECHE</p>

Bibliquement, on l’a longuement vu, l’homme a été premièrement appelé à la communion avec Dieu, le premier mot de Dieu pour l’homme est l’offre de son amour et de sa grâce.

Mais nous nous trouvons devant une autre difficulté : nous pouvons entendre cette proposition, l’approuver, essayer de la vivre, et ne jamais y arriver complètement.

On avait dit au cours sur le salut que le principe était de se mettre en position de recevoir le salut, ce qui ne semble pas insurmontable en théorie mais en fait, se mettre en position de réception, c’est très difficile à penser dans nos cultures, particulièrement dans notre société dans laquelle c’est bien ce que l’homme « fait » qui constitue son être.

On sait que traditionnellement, la théologie a pensé et compris cette question sous la forme d’un paradis originel pour exprimer qu’entre le projet de Dieu et la réalité du monde est survenu le péché et que ce que nous connaissons n’est pas la situation que Dieu voulait pour nous.

La proposition est de regarder d’abord Gn 3, 11 qui est souvent appelé histoire des origines. Ces chapitres racontent un commencement radical, ce qui est premier dans l’être humain. Les 11 premiers chapitres de Gn sont un lieu essentiel de la réflexion anthropologique. Ils montrent comment le grand récit biblique construit cette idée de péché, comment s’organise au fil de ces récits la notion, la catégorie de péché. Nous allons prendre quelques textes : attention, ce

qui est proposé ici est de faire une lecture de Gn 3-11 sous un angle anthropologique, ce n'est ni une exégèse, ni la seule manière de lire ces textes.

Puis nous verrons dans un deuxième temps comment s'est élaborée ce qu'on appelle la doctrine du péché originel

I- Organisation de la catégorie de péché dans la Bible

1/ Le premier péché en Gn 2-3

Gn 2-3 : il existe une force contraire à Dieu avant le péché humain. C'est la volonté d'être comme Dieu qui rompt la paix. Le premier péché est paradigmatique et montre l'essence du péché.

En prenant cet ensemble, on voit des structures, qui rythment le récit. Nous suivrons là les dénominations d'Enzo Bianchi¹, moine italien à Bosé et exégète : il montre que ces structures sont construites sur le même modèle : un **récit du délit (RD)**, un **contre-récit (CR)** qui est celui de la conséquence du délit et une **généalogie (G)** qui est là comme un refrain.

Pour chaque récit, nous poserons une question qui nous permettra d'identifier la nature du péché commis.

Regardons plus en détail. Le premier épisode relève la question radicale de la confiance en Dieu.

A- Question de la confiance en Dieu

- **Gn 3** : Récit : Eve, le serpent, Adam,

Question posée par ce texte est : quelle est la confiance qu'on accorde à Dieu ? Quand Dieu donne un interdit, est-ce une phrase violente ou est-ce une phrase bonne ? Est-ce que Dieu se réserve quelque chose qu'il refuse à l'homme ou l'interdit est-il une parole positive à laquelle il faut faire confiance ? Question de la confiance/méfiance.

¹ Enzo Bianchi, *Adam, où es-tu ?*, Cerf, 1988.

Mise en contexte du récit / Gn 3, 1-5.

Récit Délit proprement dit : Gn 3, 6-Le délit est l'acte du manque de confiance : elle mange la pomme. Donc elle ne fait pas confiance à Dieu mais au serpent.

CR Contre-récit Gn 3, 12-24: réaction de Dieu qui maudit Adam et l'exclut du jardin

G Généalogie Gn 4, 1-2: mais il y a une descendance d'Adam et Eve.

- B- La jalousie : Gn 4, 1-18 : meurtre d'Abel.

Question : Gn 4, Il y a non seulement la question de sa relation propre à Dieu qui se joue là mais aussi la question de la relation de l'autre à Dieu.

Question : Dieu aurait-il des préférences ? Caïn est celui qui tue son frère parce que l'offrande d'Abel a été agréée par Dieu et pas la sienne, il se sent exclu. Sa question est celle de la possibilité d'une relation avec Dieu. Son ressenti, justifié ou pas est que ce n'est pas possible pour lui parce que c'est possible pour l'autre. Question généralisée en : comment juger de ma relation à Dieu au regard de la relation d'un autre à Dieu ? Est-ce que l'autre saurait mieux faire que moi ?

RD Gn 4, 8 la mauvaise réponse est oui : il est plus malin que moi et je ne le supporte pas, je le tue.

CR Gn 4, 11-12 : malédiction et envoi en errance, mais protection de Caïn (4, 15)

G :Gn 4, 17-18 Caïn a une descendance même si elle comporte Lamek qui tue lui aussi de manière généralisée,

C- La loi du talion (Gn 4,19-26)

Question : La question des limites. Y a-t-il des limites ?

RD : Gn 4, 23 Lamek tue un homme et un enfant pour se venger de quelque chose d'insignifiant.

Il représente ainsi le meurtre généralisé, il n'y a plus de solution après lui, **pas de contre-récit.**

G : Gn 4, 25 : Et pourtant, il y a quand même une suite de la descendance d'Adam et Eve, on repart avec une autre branche avec Seth.

On passe l'épisode dramatique du déluge : Dieu est désespéré de ce qu'est devenu l'homme, il décide « d'effacer de la surface du sol les hommes qu'il a créés, car il se repent de les avoirs faits ». Donc, des paroles très fortes, de Dieu, mais pourtant, au milieu de tout cela, il y a Noé qui a trouvé grâce à ses yeux.
Gn 6, 5-6.

D- Le juste rapport entre générations (Gn 9, 18- 10, 1)

- **GN 9, 18-25** : le juste rapport entre les générations : comment penser le rapport à Dieu dans le rapport entre les générations, donc dans le temps ? Est-ce qu'on perd Dieu au fil des générations ou bien le temps est-il un lieu de la relation à Dieu

RD :Gn 9, 22 : pb de Noé et de son 3^e fils : Cham qui ne couvre pas la nudité de son père. C'est le rapport entre générations qui est vicié.

CR : Gn 9 , 25 : malédiction mais qui porte sur le petit-fils, Canaan C'est grave, le rapport entre les générations semblent perverti.

G : Gn 10,1 Pourtant la généalogie continue.

F- La question de l'espace : épisode de la tour de Babel Gn 11, 1- 10)

Question : La juste relation entre les peuples et l'occupation de la terre. Peut-on être en relation avec Dieu seulement à Jérusalem ou n'importe où dans le monde, avec bien sûr aussi, la question de la toute-puissance voulue par l'homme et la question de l'uniformité.

RD : Gn 11, 4 : construction de la tour jusqu'aux cieux.

CR : Gn 11,5- 9 Cela se passe mal ; Dieu reprend la main, production de langues et dispersion.

G : Gn 11, 10-32 : Grande généalogie de Sem à Abraham.

1^{ère} Conclusion : Gn 3-11 permet de ne plus lire le péché d'Adam exclusivement dans l'histoire de la pomme, mais tout l'ensemble comme le péché d'Adam.

G- Leçons de la lecture

Au fil du texte, du temps qui passe, on voit s'organiser des situations entravées et se poser une série de questions qui reçoivent ou non des réponses. Et pourtant une hypothèse de salut est proposée, mise en place par Dieu, parce que cela se passe dans une histoire, ce n'est pas un destin (ce sur quoi on n'a pas prise).

Ce qui est perdu à chaque fois, ce sont des possibilités d'harmonie. Dans toutes ces disharmonies qui se déroulent au fil de l'histoire, c'est par la catégorie du péché qu'on va comprendre quelque chose.

Ce qu'on peut dégager comme caractéristiques de la catégorie de péché mise en place dans ce récit, c'est sa dimension historique, sa composante de ratage dans la relation à l'autre (l'homme pécheur se cache devant Dieu, se défait de sa responsabilité sur la femme, et celle-ci sur le serpent, donc du trouble dans les relations à l'autre).

Ces histoires ont à voir avec la mort, c'est grave, mais ce n'est pas une fatalité, le péché n'est pas par nature, donc il y a une possibilité de salut.

Donc, le geste global de 3-11 : l'intention est de montrer que dans une situation donnée, si quelque chose se passe mal, ce n'est pas la fin de tout, il n'y a jamais de destin fatal qui serait le mot définitif.

Quelle en est la conséquence ?

L'homme est expulsé du paradis, cad la disharmonie dans la relation aux dons donnés à l'origine et cette disharmonie ne les concerne pas seulement eux mais leur descendance.

D'une manière générale dans l'AT l'idée prévaut que le péché concerne tous les hommes et qu'il s'agit du péché d'une collectivité : la génération n'est pas l'unique lien de l'influence dans le mal (comme dans le bien).

Et dans l'AT, Dieu est présenté comme un Dieu qui n'abandonne pas l'homme.

Mais ce n'est qu'à la lumière du salut offert dans le Christ à tous les hommes, que l'on pourra évaluer les caractéristiques du péché dont il nous libère : c'est le message du Christ qui influence directement dans la connaissance que nous avons du péché.

2/ Asservissement au péché et universalité du péché dans le NT

Et pour voir ce dont il s'agit, nous allons relire l'épisode qui raconte le premier péché de l'Eglise.

A- Le récit du péché « premier » de l'Eglise

Texte des Actes Ac 5, 1-11

C'est le récit du péché « premier » de l'Eglise, récit du commencement de l'histoire de l'Eglise, couple qui commence (cf Gn). C'est la première fois que le mot « Eglise » est employé dans les Actes.

Le récit est enchâssé entre deux sommaires idylliques.(paradis sur terre, mise en commun des biens, Ac 4, 32-35 et Ac 5, 12 : guérisons, c'est une vision merveilleuse de l'Eglise. On est dans le début merveilleux des Actes, ce n'est que bonheur. Et au milieu de ça : deux morts entre les deux sommaires, comme un nuage qui passe. Que veut dire le texte ?

L'histoire est celle de deux bons chrétiens qui commettent un mensonge. A et S sont de bons chrétiens, ils font partie des croyants qui ont compris ce que c'est que d'être chrétien au point de vouloir mettre en commun les biens, comme un signe concret du royaume. Ils possèdent un champ, le vendent et donnent aux apôtres une partie seulement du produit de la vente. Et dans ce geste-là, un certain nombre de choses ne vont pas marcher.

Car à première vue, les choses ne paraissent pas si graves, on n'est pas dans le registre de l'obligation, cf v. 4, ils ne sont pas obligés de donner. Pierre dit qu'on peut ne pas donner, alors que leur reproche-t-il ?

Avant de proposer une réponse, nous allons voir de quelles ressources nous disposons.

B- Les références pauliniennes

Les points d'insistance de Paul portent sur l'universalité du péché et l'existence d'un lien entre le péché et la mort.

- Universalité du péché : **Les textes sont joints : Textes n° 1**

Rm 3, 23 « tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu ».

Il ajoute ensuite quelque chose qui évoque une situation passive, une servitude avec le terme de « délivrance ».

Rm3, 9 « tous sont soumis au péché » il y a quelque chose de passif.

L'affirmation sur l'universalité et l'emprisonnement dans le péché se trouvent en plusieurs endroits chez Paul : Rm 11, 32 ; Gal 3, 22

Il continue en pointant que c'est le rapport entre le vouloir et le faire qui est problématique.

Rm 7, 14-19 (texte n°2) « je ne fais pas ce que je veux mais je fais ce que je hais. Or si je fais ce que je ne veux pas, je reconnais, d'accord avec la Loi qu'elle est bonne ; en réalité, ce n'est plus moi qui accomplis l'action mais le péché qui habite en moi. »

On n'est pas dans la question du discernement, on sait ce qui est bon mais il se passe quelque chose d'absurde et je fais ce que je ne veux pas. Ce n'est pas une question morale, c'est une altération de ma volonté. Je dois en déduire que le bien n'habite pas en moi puisque je ne le fais pas.

- Rapport entre péché et mort

Rm 6, 23 (**texte n° 3**) : Cela me voue à la mort, il y a un rapport direct entre péché et mort mais pour comprendre enseignement de Paul, il faut bien repérer l'élément fondamental est le parallélisme entre Adam et Christ, base de Rm 5,

12-19 (texte n°4). Adam et le Christ sont les deux commencements de l'humanité mais ils véhiculent des valeurs opposées : Adam, la mort et Christ la résurrection d'entre les morts. La mort de tous en Adam se trouve sans nul doute en relation implicite avec son péché. Le sens de cette mort semble dépasser l'aspect purement biologique, autrement le parallélisme avec la résurrection du Christ n'aurait pas de sens, puisque celle-ci a une valeur bien supérieure à un simple événement physique.

Remarque : Paul 5, 12 : c'est le nœud mais il est important de lire la suite : Paul n'y parle plus du po mais ce dont il veut parler, c'est du Christ, (dès le verset 15). Le propos de Paul n'est pas de faire d'Adam un héros mais de parler de JC. On le remarque par l'utilisation de l'expression « combien plus » v. 17. On est déporté tout de suite sur l'œuvre du Christ, donc focaliser sur le v 12, c'est détourner le texte de Paul.

3/ Lecture augustinienne de ces références pauliniennes

Avant Augustin des courants et des lignes d'interprétation divers. Ils sont systématisés de manière cohérente par Augustin et cette doctrine recevra un nom : le po. C'est Augustin qui a forgé l'expression « péché originel ». On la voit apparaître dans *Les Confessions*, livre V, chap IX. **Texte joint n° 5.**

Texte joint n° 6 : *Les Confessions*, livre VIII, § 20-22 (traduction Pierre de Labriolle, Ed les Belles Lettres, 1944, p. 192-195).

Ce que dit le texte :

- description de l'expérience

§ 20 1^{ère} étape : « je faisais des gestes ... parce que je voulais les faire » : il y a une adéquation entre la volonté et la réalisation : apparemment quand il veut faire quelque chose, il peut.

2^e étape : « or je ne faisais pas ce que je désirais.... » son grand désir, c'est de se tourner vers Dieu et sa volonté ne le lui permet pas, son désir n'est pas efficace.

§ 21 - Quelle est la cause de cet échec ? L'âme n'est pas en présence d'une autre volonté, mais alors qu'elle est obéie du corps quand elle lui commande, elle rencontre une résistance quand elle veut se commander à elle-même.

La réponse donnée dans le 3^e alinéa est que l'âme qui veut ne veut pas totalement et ne se commande donc pas totalement. Il y a un problème au niveau de la volonté. La volonté est partagée, c'est une **maladie** de l'âme. On retrouve quelque chose de passif.

Remarque : on voit bien de quel texte Augustin s'inspire, ce sont quasiment les mêmes mots que ceux de Paul.

➤ interprétation de l'expérience

§ 22 Augustin a donc décrit son expérience, et maintenant il va expliquer : on change de registre, on passe à la spéculation. Il montre d'abord la scission intime entre « moi qui voulais » et « moi qui ne voulais pas » en précisant que c'est « vraiment moi » dans les deux cas et donc pas moi en face du mal, volonté extérieure qui s'opposerait à la mienne. Jusque là c'est excellent.

La question : « Pourquoi est-ce ainsi ? » va venir et la proposition d'Augustin dans la dernière phrase va être la punition d'un péché commis dans un état de plus grande liberté, péché hérité, commis par le premier Père et qui nous est transmis. Il bascule dans la spéculation.

II- La doctrine du péché originel

1/ Elaboration de la doctrine

C'est la controverse pélagienne qui provoque la forme définitive de la doctrine. Pélage (moine irlandais) cherche à sauvegarder avant tout la bonté de la création, la capacité qu'a l'homme de faire le bien. Il fait un commentaire de Rm 5 (« de même que par un seul homme... ») sans faire une relation directe entre le péché d'Adam et la mort (morale) et le péché qui concerne tous les hommes.

Augustin réagit. Vers 412, à partir du *Sur la peine et la rémission des péchés*, 415 : *La nature et la grâce*, et 418 : *La grâce du Christ et le péché originel* qui forment une série d'ouvrages anti-pélagiens les éléments de sa doctrine apparaissent plus clairement :

Le péché d'Adam a rendu tous les hommes pécheurs. Il ne s'agit pas d'un péché commis par la volonté propre mais de cette réalité que nous avons tous contractée par la faute d'Adam, on ne peut donc pas admettre l'interprétation pélagienne de Rm 5, 12. A partir de ce moment-là, le péché d'Adam recevra le nom de po.

En Rm 5, 12, selon Augustin, on ne parle que du premier péché, pas des péchés personnels qui, évidemment, aggravent la situation particulière de chacun. Le péché d'Adam se transmet et cette transmission se fait par génération et non pas par imitation comme le voulait Pélagie, puisque ce n'est pas non plus en imitant le Christ que nous sommes justifiés.

Donc la situation concerne aussi les petits enfants. au point que leur sort est la condamnation s'ils meurent sans être baptisés. Ce qui préoccupe Augustin, c'est que deux parents baptisés puissent transmettre le po à leurs enfants. On répond à la difficulté en disant que les parents transmettent la vie en tant qu'ils sont eux-mêmes « engendrés », mais non pas en tant que « régénérés ». Il est donc nécessaires qu'ils soient « lavés » moyennant la régénération baptismale de ce qu'ils ont contracté par génération.

Aujourd'hui, la tendance est à adoucir l'opinion selon laquelle Augustin avait réellement cherché à construire une doctrine autour du péché d'Adam. C'est certainement le contexte pélagien qui a abouti à la formulation mais Mgr Ladaria, par exemple pense (p. 323) que dans la doctrine du po, Augustin n'affirme pas seulement l'universalité du péché mais plus encore il défend l'universalité de la rédemption dans le Christ. C'est seulement à cause de la rédemption qu'il s'occupe du péché. C'est d'abord la théologie de la grâce qui l'intéresse mais le po se trouve inévitablement en relation avec.

Un argument d'exégèse en faveur d'Augustin : la position augustinienne s'appuie sur le texte de Paul en latin qui accentue l'idée d'une faute d'origine par rapport au texte grec. Si cela vous intéresse de l'approfondir, je vous renvoie à l'analyse du Père Sesboüé, *Histoire des dogmes*, p. 169).

Ceci dit, on ne peut pas réécrire les textes d'Augustin et sa formulation se retrouve jusque dans le catéchisme de l'Eglise catholique, y compris le mot « punition ».

Conclusion :

Il n'empêche que si on sort du vocabulaire d'Augustin, et qu'on se dit : nous expérimentons tous un asservissement qui n'est pas simplement le péché que l'on commet volontairement mais un asservissement qui relève de l'expérience d'une puissance, on touche quelque chose d'une grande puissance interprétative de ce qu'est l'être humain.

2/ Au fil des siècles

La conception augustinienne sera relayée par les Conciles de Carthage en 418, et par le concile d'Orange II (529). Ensuite, plus de modification majeure, même au concile de Trente **texte joint n°7**

Concile de Trente (1542) : doctrine pas substantiellement nouvelle si on la met en relation avec les stades antérieurs de la tradition. Après Trente, plus d'autre intervention de la part du Magistère extraordinaire de l'Eglise.

Le concile de Trente reprend abondamment le texte du concile d'Orange II (529) qui lui-même relaie aussi la position augustinienne sur le po, à savoir le « péché originel » est transmis par génération.

On vient de voir là à propos du po comment se construit une doctrine pour répondre à une question qui se pose toujours : comment le péché de l'un peut-il être le péché de tous ? L'explication d'Augustin est : cela passe par la génération.

Est-ce que c'est encore significatif pour aujourd'hui